



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SEANCE DU 13 DECEMBRE 2011**  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL N° 99**

Tenu au 174, avenue de France 75013 Paris

Etaient présents:

Serge WEINBERG

Christopher VIEHBACHER

Uwe BICKER

Robert CASTAIGNE

Thierry DESMAREST

Lord DOURO

Jean-René FOURTOU

Claudie HAIGNERE

Igor LANDAU

Suet Fern LEE

Christian MULLIEZ

Lindsay OWEN-JONES

Carole PIWNICA

Klaus POHLE

Gérard VAN KEMMEL

Président du Conseil

Administrateur et Directeur Général

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Assistaient à la séance :

Jérôme CONTAMINE

Hanspeter SPEK

Vice Président Exécutif - Directeur Financier

Président, Global Operations

Assistait partiellement à la séance :

Olivier CHARMEIL

Président Directeur Général Sanofi Pasteur

Représentants du Personnel :

Alain BEDOS

Friedhelm CONRADI

Alberto MICOZZI

Françoise PIERRE

Martyn VERGE

Représentant du Comité d'Entreprise Européen

Représentant du Comité d'Entreprise Européen

Représentant du Comité d'Entreprise Européen

Représentant du Comité d'Entreprise Européen

Représentant du Comité d'Entreprise Européen

Le secrétariat de la réunion étant assuré par Monsieur Philippe Peyre

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials "PP", located at the bottom right of the page.

.....  
.....  
.....

## 7. Transfert du Siège Social

Le Président rappelle au Conseil le pouvoir accordé au Conseil par l'article L. 225-36 du Code de commerce et par l'article 4 des statuts de transférer le siège social de la Société dans Paris, sous réserve de ratification de cette décision par l'assemblée générale ordinaire suivante.

Le Président rappelle à cet égard que le Conseil avait, lors de sa séance du 28 juillet 2010, donné mandat au Directeur Général de conclure un contrat de bail concernant le 54, rue La Boétie dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement à Paris. La décision concernant le transfert éventuel du siège social de la Société devait intervenir après la conclusion du contrat de bail et des consultations sociales.

Le Directeur Général indique que ces étapes ont été réalisées et que le transfert pourrait s'effectuer à compter du 20 janvier 2012.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de transférer le siège de la Société au 54, rue La Boétie, 75008 Paris à compter du 20 janvier 2012.

- Modification de l'article 4 des statuts

Le Président précise ensuite qu'en raison de la décision de transférer le siège social qui précède, il convient de modifier corrélativement l'article 4 des statuts de la Société.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide [à l'unanimité] de modifier l'article 4 des statuts à compter du 20 janvier 2012, qui devient ainsi rédigé :

« Le siège social est : 54, rue La Boétie à PARIS 75008.

Lors d'un transfert de siège décidé par le conseil d'administration, celui-ci est autorisé à modifier les statuts en conséquence. »

Tous pouvoirs sont donnés au Président, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales d'accomplir toutes les formalités relatives au transfert de siège. Le Président envisage également les modalités pratiques de ce transfert.



- Ratification par l'assemblée générale ordinaire

La loi ne prévoyant aucun délai pour la ratification de cette décision du Conseil, le Président ajoute alors que si aucune assemblée n'est réunie entre la présente décision du Conseil d'administration et l'assemblée générale ordinaire annuelle du 4 mai 2012, c'est au cours de cette assemblée que la ratification interviendra. Si une assemblée générale ordinaire était réunie avant l'assemblée générale ordinaire annuelle, la décision de ratification du transfert du siège social serait alors soumise à cette assemblée.

.....  
.....  
.....

Extrait conforme à l'original  
Fait à Paris, le 18 janvier 2012



Philippe PEYRE  
Secrétaire du Conseil d'Administration